



Wallonie environnement SPW

Rapportage

Mise en forme et soumission

Rapportage

- Modification des consignes de rapportage pour tous les types de rapports (EO, EC, ECO, ER, PA et EF)
 - résumé non technique, tableaux, conclusions
 - création de « fils rouges », sous forme de tableaux qui seront repris et actualisés dans chaque rapport

Pourquoi ?

- Accélérer la pré-instruction des rapports et ainsi le traitement global du rapport
- Uniformiser et simplifier le rapportage ; réduire les répétitions et les risques d'erreur
- Améliorer la lisibilité des décisions (travail à partir des tableaux)

Constats des agents traitants :

- un bon tableau vaut souvent mieux que beaucoup de texte
- Les tableaux structurent le raisonnement et mettent en évidence certaines erreurs / imprécisions

Comment ?

- Groupe technique interne et concertation avec Fedexsol
- « *La conclusion de l'étude est souvent le seul élément qui est lu par le titulaire* » → Le résumé non technique n'est plus obligatoire (exception: PA – consultation publique), les conclusions sont mises en avant
- Les consignes de rédaction des conclusions sont précisées ; les conclusions doivent reprendre certains tableaux développés dans le corps de texte
- Les tableaux imposés s'inspirent des pratiques de certains experts et des actuels courriers de décision

Tableaux imposés	EO		EC / ECO		PA		EF	
	Corps de texte	Conclusions	Corps de texte	Conclusions	Corps de texte	Conclusions	Corps de texte	Conclusions
Contexte administratif	oui	Si jugé utile	oui	Si jugé utile	oui	non	oui	non
Types d'usage	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non
Pollutions mises en évidence	Oui en cas de pollution	Oui en cas de pollution	oui	oui	oui	Oui (adapté pollutions à assainir)	Oui adapté (fusion des tableaux / pollutions résiduelles)	oui
Concentrations représentatives	-	-	oui	oui	oui	non		
Conclusions opérationnelles et additionnelles	-	-	non	oui	oui	non	non	non

Tableaux imposés	EO		EC / ECO		PA		EF	
	Corps de texte	Conclusions	Corps de texte	Conclusions	Corps de texte	Conclusions	Corps de texte	Conclusions
<i>Synthèse des travaux requis, valorisés et réalisés</i>	oui	non	oui	non	-	-	-	-
<i>Tableau des résultats</i>	Non (en annexe)	non	Non (en annexe)	non	-	-	-	-
tableaux de l'étude de risque	-	-	Si jugé utile	non	-	-	-	-
Option simplifiée « excavation totale	-	-	-	-	oui	non	-	-
Gestion des déchets/matériaux	-	-	-	-	-	-	oui	non

Types d'usage retenus					
Zone	Situation de droit	Situation actuelle	Situation projetée	Zones particulières	Type d'usage retenu pour cette zone pour les conclusions opérationnelles
Totalité du terrain <u>ou</u> Parcelle x <u>ou</u> Parcelles x et z <u>ou</u> Parcelle x partie Nord	Type d'usage x Cfr annexe 2 <u>ou</u> décret sols pour les libellés	Type d'usage x Cfr annexe 2 <u>ou</u> décret sols pour les libellés	Type d'usage x Cfr annexe 3 <u>ou</u> décret sols pour les libellés <u>ou</u> Pas de modification de la situation actuelle	Zone de prévention de captage, Site Natura 2000, terrain bénéficiant d'un statut de protection (conservation de la nature), SCIS Au droit ou à proximité immédiate du terrain	Type d'usage x Rajouter le critère décisionnel
<u>exemple</u>					
<u>Parcelle y</u>	Type V Zone d'activité économique industrielle au plan de secteur	Type III Logement résidentiel	Type III Pas de modification de la situation actuelle	-	Type III AEC – situation actuelle retenue
<u>Parcelles a et b</u>	Type III Zone d'habitat	Type III Logement résidentiel	Type IV Commerce	Zone de prévention de captage (ZPC) arrêtée	Type III AEC – situation actuelle retenue
<u>Légende</u> (à adapter/compléter ou mettre les termes dans le tableau)					
Type II : usage agricole			Type IV : usage commercial et/ou récréatif		
Type III : usage résidentiel			Type V : usage industriel		

1 seul type d'usage retenu par zone

Situation environnementale

Dénomination des pollutions	Localisation	Matrice	Norme considérée	Polluants	Profondeur moyenne et volumétrie	Historique (H) / Nouvelle (N)
R x TS x TE x TS + TE x	Parcelle x Ou totalité du terrain Ou infrastructure/bâtiment Ou SPP x	SOL / EAU	VS (type x) Ou VP Ou concentration de fond Ou VL	Terminologie Annexe DS ou BD PNN	De x à x m-ns xx xxx m³	H / N
R 1	Totalité du terrain	SOL	VS (type III)	<u>métaux</u> /métaalloïdes, HAP, benzène, HP (fraction EC>21-35)	<u>de</u> 0 à 2 m-ns 44.300 m³	H
TS 1	Parcelle 12 H SPP 2 (Citerne R3)	SOL	VS (type III)	HP (fractions EC > 12-35), PCBs	<u>de</u> 1,0 à 2,4 m-ns 2.500 m³	H
TS + TE 2	Parcelle 12H SPP 15 (local de graissage)	SOL	VS (type III)	Hydrocarbures chlorés	<u>de</u> 0 à 10 m-ns 2 298 m³	N
		EAU	VS	Hydrocarbures chlorés	<u>de</u> 2,5 à 7 m-ns 675 m³ (*)	
TE 4	Parcelle 67 K	EAU	VS	HP (fraction EC>21-35)	<u>de</u> 2.6 à 4 m-ns 620 m³ (*)	H

Légende (à modifier si nécessaire ou mettre les termes dans le tableau)

VS : valeur seuil
VP : valeur particulière
VL : valeur limite « polluants non normés »

HP : hydrocarbures pétroliers
HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques
~~PCBs~~ : polychlorobiphényles (somme des 7 congénères)

* volume estimé sur base d'une porosité efficace de 25%
~~Rx~~ : remblai
~~TSx~~ : tache de pollution sol
~~TEEx~~ : tache de pollution eau

Remarques additionnelles

- L'étude traite de la thématique particulière suivante : présence de phases libres, PNN (polluants non normés), Indication de stress biologique avec milieu sensible, polluants volatils, remblais miniers, zones karstiques, impact sur les eaux de surface (retirer les mentions inutiles)
- Rajouter toute mention qui vous semble utile pour compléter les données ci-dessus.

Tableau 13 : Pollutions identifiées dans le sol et dans l'eau souterraine

Conclusions opérationnelles et additionnelles			
Pollutions	Nécessité d'un l'assainissement	Urgence de l'assainissement	Mesures de sécurité ou de suivi requises
<i>Dénomination Tableau 1</i>	<u>oui/non</u>	<u>oui/non</u>	<i>Reprendre toutes les mesures découlant de l'interprétation de l'évaluation des risques</i>
<i>R 1</i>	<u>non</u>		<u>MeSé</u> : <i>Maintien du revêtement en bon état</i>
<i>TS 1</i>	<u>non</u>		<u>MeSé</u> : <i>Interdiction de retour en surface des terres polluées</i>
<i>TS + TE 2</i>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>MeSu</u> : <i>monitoring de l'air du sol et de l'air intérieur</i> <u>MeSu</u> : <i>monitoring de l'eau souterraine</i>
<i>TS 3</i>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>MeSé</u> : <i>Interdiction de remaniement des terres polluées sans suivi par un expert agréé</i>
<i>TE 4</i>	<u>non</u>		<u>MeSé</u> : <i>Interdiction de remaniement des terres polluées sans suivi par un expert agréé</i>
Restriction d'usage du terrain		<i>Le terrain est compatible avec les usages de type III, IV et V</i>	
Légende / Remarques additionnelles / précisions			
<u>MeSé</u> : mesure de sécurité			
<u>MeSu</u> : mesure de suivi en attente de l'assainissement			

Ce tableau est issu de l'étude de risques. Il se construit progressivement durant le rapportage

→ GRER-E

Tableau 15 : Conclusions opérationnelles et additionnelles

GRER-E

- 1. **Résumé** facultatif
- 2. Introduction
- 3. **Caractéristiques du site**
 - 3.1 **Situation administrative, historique et environnementale**
 - 3.2 **Pollutions analysées**
- 4. **Analyse préliminaire**
 - 4.1 Critères additionnels relatifs à la menace grave
 - 4.2 Modèle conceptuel du site
 - 4.3 **Conditions d'occupation du terrain et situations à considérer**
 - 4.4 **Concentrations représentatives**
- 5. **Evaluation des risque - Volet Santé humaine**
 - 5.1 ESR-SH
 - 5.2 EDR-SH
 - 5.2.1 Justifications des choix opérés dans le logiciel S-Risk
 - 5.2.2 Interprétation des résultats
 - 5.2.3 Analyse des incertitudes
 - 5.3 Conclusion globale ER-SH
- 6. **Evaluation des risque - Volet nappes**
 - 6.1 ESR-N
 - 6.1.1 Evaluation du risque de lessivage
 - 6.1.2 Evaluation du risque de dispersion
 - 6.2 EDR-N
 - 6.3 Conclusion globale (ER-N)
- 7. **Evaluation des risque - Volet Ecosystèmes**
 - 7.1 ESR-E
 - 7.2 EDR-E
 - 7.3 Conclusion globale (ER-E)
- 8. **Evaluation des risque - Globalisation des résultats et conclusions**

Favoriser les renvois pour éviter les répétitions entre ER et EC/ECO/PA/EF

Tableau issu de l'EC/ECO ou à construire (PA/EF)

Tableau imposé à compléter

« Cœur » de l'ER

- Évaluation volet par volet (SH, N, E) suivi des conclusions globales
- Au sein de chaque volet, analyse pollution par pollution (présentation groupée des résultats pour les ER simples)
- Analyse d'abord de la situation retenue (nécessité d'assainissement et conclusions additionnelles), puis si nécessaire de la situation actuelle (urgence d'assainissement)

Pose du cadre de l'ER

Volet SH

Reprendre l'ensemble des pollutions, mais n'indiquer que les polluants avec HMG

Dénomination des pollutions	Situation	Type d'usage	Polluants analysés présentant une hypothèse de menace grave
<i>Dénomination Tableau 1</i>	<i>actuelle/droit/ projetée</i>	<i>I/II/III/IV/V</i>	<i>Terminologie annexe DS</i>
R1	actuelle	V	benzène
	projetée	III	mercure
			plomb benzène
TS 1	actuelle	V	-
	projetée	III	fraction EC>12-16
TS + TE 2	TS2 actuelle	V	1,2 DCE (somme)
			TCE
	TS2 projetée	III	1,2 DCE (somme)
			TCE
			PCE
	TE2	-	CV
1,2 DCE (somme)			
TCE			
TS3	actuelle	V	PCBs
	projetée	III	
TE4	-	-	Fraction EC>21-35

Tableau 4 : conclusion de l'ESR-SH

Dénomination des pollutions	Situation	Polluants analysés	Scénario S-Risk®	Paramètres de S-Risk® modifiés	Justification	Résultats de la simulation
Denomination Tableau 1	actuelle/droit/projetée + type d'usage	Terminologie Annexe DS ou BD PNN	Terminologie S- Risk	Liste des paramètres modifiés		AMG / MG
R 1	projetée (III)	Mercure Plomb Benzène	Résidentiel avec jardin potager	/	/	MG
			Résidentiel avec jardin potager	Prise en compte du revêtement	Revêtement déjà en place et maintenu dans le cadre du futur projet	AMG
	Actuelle (V)	Benzène	Industriel léger	Prise en compte du revêtement	Revêtement en place	AMG
TS 1	projetée (III)	Fraction EC>12-16	Résidentiel avec jardin potager	Pollution en profondeur	Localisation réelle de la pollution	AMG
			Résidentiel avec jardin potager	Pollution en surface	Evaluation de la mesure de sécurité	MG
TS + TE 2	projetée (III)	VC 1,2 DCE (somme) TCE PCE	Résidentiel avec jardin potager	/		MG
			Résidentiel avec jardin potager	Prise en compte des mesures d'air du sol	Situation plus réaliste	MG
	Actuelle (V)	VC 1,2 DCE (somme) TCE PCE	Industriel léger	Prise en compte des mesures d'air du sol	Situation plus réaliste	MG
TS 3	projetée (III)	<u>PCBs</u>	Résidentiel avec jardin potager	/		AMG
	actuelle (V)	<u>PCBs</u>	Industriel ...			
TE 4	projetée (III)	Fraction EC>21-35	Résidentiel avec jardin potager	/		AMG

Tableau 5 : paramètres de modélisation introduits dans S-Risk® WAL par pollution, justification des choix et synthèse des résultats obtenus

Volet N - lessivage

Dénomination des pollutions	Situation	Type d'usage	Polluants analysés présentant une hypothèse de menace grave	EDR-N requise ?	Confirmation menace grave ?
<i>Dénomination Tableau 1</i>	<i>actuelle/droit /projetée</i>	<i>I/II/III/IV/V</i>	<i>Terminologie annexe DS</i>	<i>oui/non</i>	<i>AMG / MG</i>
R 1	Actuelle	V	-	-	
	Projetée	III	Benzène	non	AMG
TS 1	Actuelle	V	-		
	Projetée	III	-	-	
TS 2	Actuelle	V	VC 1,2 DCE (somme) TCE PCE	oui	-
	Projetée	III	VC 1,2 DCE (somme) TCE PCE	oui	-
TS 3	Actuelle	V	PCB	non	MG
	Projetée	III	PCB	non	MG

Tableau 8 : conclusion de l'ESR-N module lessivage

Dans beaucoup d'études, les experts ne préconisent pas la réalisation d'une EDR-N, mais

- Soit confirment la MG en préconisant des mesures de suivi
- Soit ne confirment pas la MG sur base d'un argumentaire détaillé reprenant des données de terrain (monitoring, lixiviation, configuration du terrain, ...)

Conclusions opérationnelles et additionnelles			
Dénomination des pollutions	Nécessité d'un l'assainissement	Urgence de l'assainissement	Mesures de sécurité ou de suivi requises
Dénomination Tableau 1	<i>oui/non</i>	<i>oui/non</i>	Reprendre toutes les mesures découlant de l'interprétation de l'évaluation des risques
R 1	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Maintien du revêtement en bon état
TS 1	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Interdiction de retour en surface des terres polluées
TS + TE 2	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>MeSu</i> : Monitoring de l'air du sol et de l'air intérieur
TS 3	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Interdiction de remaniement des terres polluées sans suivi par un expert agréé
TE 4	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Interdiction de remaniement des terres polluées sans suivi par un expert agréé
Légende / Remarques additionnelles / Précisions <i>MeSé</i> : mesure de sécurité <i>MeSu</i> : mesure de suivi en attente de l'assainissement			

Tableau 7 : conclusion globale de l'ER par pollution pour le volet santé humaine (en termes de conclusions opérationnelles et additionnelles)

Conclusions opérationnelles et additionnelles				
Dénomination des pollutions	Nécessité d'un l'assainissement LESSIVAGE	Nécessité d'un l'assainissement DISPERSION	Urgence de l'assainissement	Mesures de sécurité ou de suivi requises
Dénomination Tableau 1	<i>oui/non</i>	<i>oui/non</i>	<i>oui/non</i>	Reprendre toutes les mesures découlant de l'interprétation de l'évaluation des risques
R 1	<i>non</i>	-	-	<i>MeSé</i> : maintien revêtement
TS 1	<i>non</i>	-	-	-
TS + TE 2	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>MeSu</i> : monitoring de l'eau souterraine
TS 3	<i>oui</i>	-	<i>non</i>	-
TE 4	-	<i>non</i>	-	-
Légende / Remarques additionnelles / Précisions <i>MeSé</i> : mesure de sécurité <i>MeSu</i> : mesure de suivi en attente de l'assainissement				

Tableau 10 : conclusion globale de l'ER par pollution pour le volet nappe (en termes de conclusions opérationnelles et additionnelles)

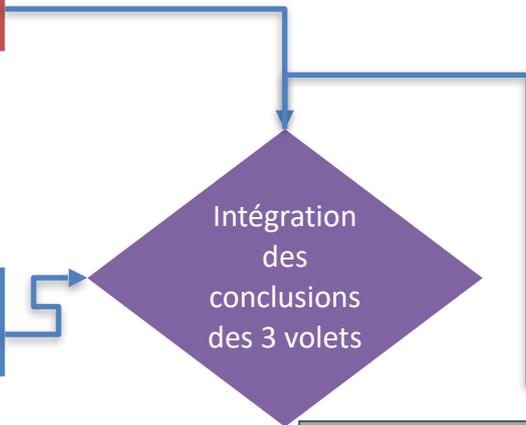
Conclusions opérationnelles et additionnelles			
Dénomination des pollutions	Stress biologique avéré ?	Urgence de l'assainissement	Mesures de sécurité ou de suivi requises
Dénomination Tableau 1	<i>oui/non</i>	<i>oui/non</i>	Reprendre toutes les mesures découlant de l'interprétation de l'évaluation des risques
TS 7	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>MeSu</i> : maintien de la couverture végétale en place
R 8	<i>non</i>	-	-
Légende / Remarques additionnelles / précisions <i>MeSé</i> : mesure de sécurité <i>MeSu</i> : mesure de suivi en attente de l'assainissement			

Tableau 11 : conclusion globale de l'ER par pollution pour le volet écosystèmes (en termes de conclusions opérationnelles et additionnelles)

Santé humaine

Eaux souterraines

écosystèmes



Conclusions opérationnelles et additionnelles			
Pollutions	Nécessité d'un l'assainissement	Urgence de l'assainissement	Mesures de sécurité ou de suivi requises
Dénomination Tableau 1	<i>oui/non</i>	<i>oui/non</i>	Reprendre toutes les mesures découlant de l'interprétation de l'évaluation des risques
R 1	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Maintien du revêtement en bon état
TS 1	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Interdiction de retour en surface des terres polluées
TS + TE 2	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>MeSu</i> : monitoring de l'air du sol et de l'air intérieur <i>MeSu</i> : monitoring de l'eau souterraine
TS 3	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>MeSé</i> : Interdiction de remaniement des terres polluées sans suivi par un expert agréé
TE 4	<i>non</i>		<i>MeSé</i> : Interdiction de remaniement des terres polluées sans suivi par un expert agréé
Restriction d'usage du terrain		Le terrain est compatible avec les usages de type III, IV et V	
Légende / Remarques additionnelles / précisions <i>MeSé</i> : mesure de sécurité <i>MeSu</i> : mesure de suivi en attente de l'assainissement			

Tableau 15 : Conclusions opérationnelles et additionnelles

GRER-E – Annexes

- Révision des intitulés des annexes
- Limitation du nombre d'annexes requises : une copie du fichier ESR.xmlms est suffisante si et seulement si l'ensemble des synthèses sont correctement identifiées et enregistrées

Mise en forme des rapports et soumission



- Constats

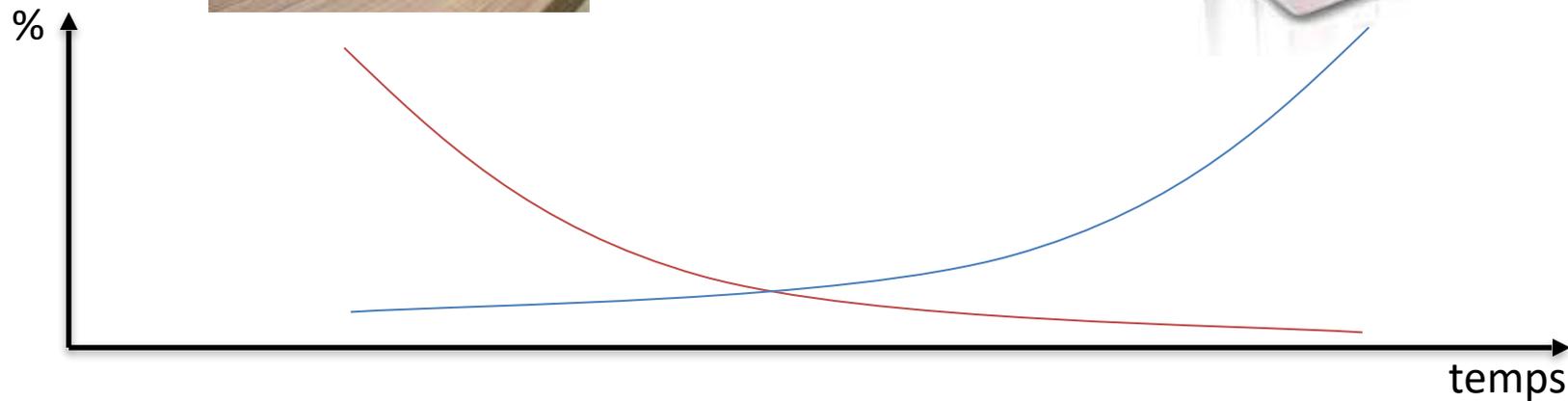


- Améliorations



- Evolutions

Constats



Formulaire de récolte de données

RÉCOLTE DES DONNÉES D'ÉTUDE									
Jean Expert 									
+ Créer un nouveau formulaire 									
N° de formulaire	N° dossier DAS	Libellé	Type d'étude	Date de création	Statut	Mandant	Mandataire	Date de soumission	Actions
5632		test NB1	Étude d'Orientation	30/08/2022	En cours		Expert Jean		
5631		test CE	Étude d'Orientation	30/06/2022	En cours		Expert Jean		
5630		test Libellé formulaire	Étude d'Orientation	28/06/2022	En cours		Expert Jean		
5628	390	tryrty	Étude de Caractérisation	16/06/2022	En cours		Expert Jean		
5627		Démonstration	Étude combinée	16/06/2022	En cours		Expert Jean		
5626		test CE	Étude de Caractérisation	10/06/2022	En cours		Expert Jean		
5625		test	Obtention d'un n° de dossier	10/05/2022	En cours		Expert Jean		
5624		gt	Étude d'Orientation	28/04/2022	En cours		Expert Jean		
5611		etude test	Étude d'Orientation	14/12/2021	Soumis		Expert Jean	14/12/2021	
5610		test création	Étude de Caractérisation	28/10/2021	En cours		Expert Jean		

< < 1 2 3 > >

 Voir tous les résultats

Détail de la parcelle

Adresse... [Magnifying Glass] [Settings] [Dropdown] [Edit] [Menu]

Coordonnées

Parcelle cadastrale

Route de Gembloux

Rue du Chêne

Place d'Aïsche-en-Retali

SPF Finances, IGN, SPW | AGDP

Parcelles

P001

Nouvelle Supprimer

Sélection

Identifiant: P001

N° Cadastral: 92001D020000_000

Type: Cadastree

Situation: EGHEZEE Section D n 200

Actions

Enregistrer

Quitter

Problèmes rencontrés

- Mineurs :

- Noms de fichier
- Manque d'uniformité
- Fausse uniformité
- Annexes / cartes et plans
- Localisation ER

1 Mo = 15 g CO₂

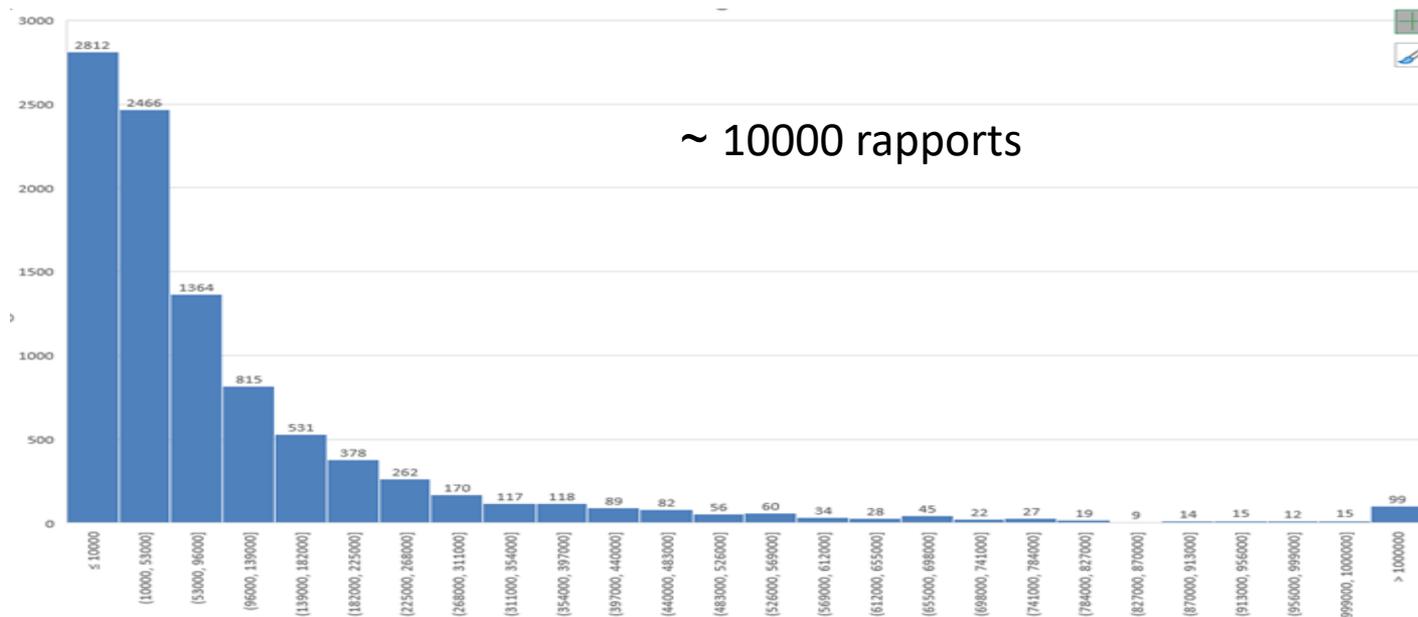
1 rapport (150 Mo) = 112 km en voiture

- Majeur :

VOLUME



Volume = temps



Améliorations - Volume

- Diminution du nombre d'annexes :
 - Anciens extraits de la matrice cadastrale
 - Anciens plans cadastraux
 - Liste 10-sous (Tableau de données requis dans le rapport)
 - Études en notre possession (études DS qui ont fait l'objet d'une décision)
- Diminution du volume des annexes :
 - Volume des PDF : outils disponibles
 - Redimensionnement des images
 - Suppression des doublons

PDF compressé prêt.

31,62Mo → 16,6Mo

Améliorations

Uniformisation

- Rapport_XXX_dénomination du terrain.pdf
- Mandat__XXX_ dénomination du terrain.pdf (si nécessaire)
- Paiement_XXX_dénomination du terrain.pdf (si nécessaire)

Cartes et plans } Annexes

Annexes }

 Annexes

 Mandat_EO1_terrain fictif.pdf

 Paiement_EO1_terrain fictif.pdf

 Rapport_EO1_terrain fictif.pdf

Dossier de fichiers

Adobe Acrobat Document

Adobe Acrobat Document

Adobe Acrobat Document

Catégories d'annexes

Evolution

- Signature :
 - Manuscrite pour les documents « papier »
 - Qualifiée* pour les documents électroniques :
 - Rapport (pour la personne habilitée)
 - Mandat (pour le mandant et le mandataire)

* : avec e-id et code pin

Le futur ...

Projet de refontes de tous nos outils informatiques a démarré :

- Intégration des données disponibles (cadastre/RN/BCE/carto)
- Utilisation accrue des données encodées (→ principe 'only once')
ex : pour les CCS
- Dématérialisation bien plus poussée

Merci pour votre
attention

Questions?



EXPERTS SOLS

Formation

Continue

22 ET 29 SEPTEMBRE, 2022

